



Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le 12/12/2025
ID : 087-218717809-20251212-2025A011-AU

AR N° 2025A011

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES « MULTI-SERVICES »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-PRIEST-TAURION (87480),

Vu l'arrêté municipal en date du 9 janvier 2009 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des frais de fonctionnement des services et activités périscolaires,

Vu l'arrêté n°2021A013 en date du 29 juin 2021 portant modification du nom de la régie, l'ajout de produits à la régie, les modes de recouvrements et l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver.

Vu l'arrêté n°2024A005 en date du 24 mai 2024 portant modification des modes de paiement, le montant maximum de l'encaisse, le délai de versement, la création d'un fond de caisse et la suppression de la notion de cautionnement du régisseur.

Vu la restitution du fond de caisse de 100,00€ le 9 décembre 2025,

Vu la délibération n°2020-006 du 26 mai 2020 concernant les délégations consenties au maire par le Conseil Municipal et en particulier son article sept « créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux »,

Considérant que la régie de recettes « Multi-Services » n'a plus lieu d'être compte tenu qu'elle n'est plus utilisée depuis décembre 2025,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter du 1^{er} janvier 2026, la régie de recettes 228014 - « Multi-Services » est supprimée.

ARTICLE 2 : Le Maire et le comptable public assignataire de Bessines-Sur-Gartempe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision

Fait à St-Priest-Taurion,

Le Maire,

C. ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 12/12/2025
Qualité : MAIRE